

RÉSUMÉS DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR



L'ACADÉMIE DE PHILATÉLIE



ENCYCLOPÉDIE DES TIMBRES DE FRANCE Tome 1 (1849-1853)

Ouvrage collectif (résumé par Jean-François Brun)

(1968, 2 volumes : 602 pages + 850 pages, format 22 x 27 cm, reliés) (**Épuisé**)

Le tome I de l'encyclopédie de l'Académie de philatélie est paru en septembre 1968.

Après plusieurs années de rédaction, les "événements" de mai 1968 ajoutèrent du retard aux prévisions. Il est composé de deux volumes traitant de la période 1848 à 1853, c'est-à-dire de l'émission au type Cérès et de celle au type Présidence.

Le premier comporte 600 pages. Il traite de la fabrication des timbres-poste, de l'organisation de la poste aux lettres et de l'utilisation des timbres-poste, tant en métropole que dans les colonies. À noter deux pages avec des impressions en couleurs se rapprochant au mieux de celles utilisées à l'époque. Une importante partie est consacrée aux correspondances à destination de l'étranger.

Le second volume (les annexes) comporte 848 pages. La première partie est une liste, par département, de tous les bureaux et distributions en service à l'époque, avec leur date de création, le rattachement des distributions, etc. La seconde partie reproduit, classés par ordre chronologique, des textes officiels depuis 1828.



LA POSTE FERROVIAIRE DE SES DÉBUTS À 1870

par Pierre LUX (résumé par Jean-François Brun)

(1992, 136 pages, format 22 x 27 cm, broché) (**Tome 2-I**) (**30 euros** plus port)

Cet ouvrage étudie les rapports entre la poste et les compagnies de chemin de fer.

Par ordre chronologique : la mise en place des services postaux, avec tout d'abord le transport des malles-poste, puis les premiers bureaux ambulants. Ensuite les diverses modifications du service sont examinées. En premier lieu les courriers-convoyeurs puis, rapidement, la création des bureaux ambulants. L'ouvrage est divisé en périodes qui coïncident avec ces mutations. De nombreuses cartes permettent de suivre l'extension des transports postaux ferroviaires.

La nature des services est expliquée, les diverses marques postales utilisées, les créations de bureaux sont mentionnées. Les mises en services des ambulants, celles des cachets de gare et des convoyeurs, sont détaillées. Les relations ferroviaires internationales sont évoquées.

L'ouvrage se termine par un extrait du cahier des charges de 1857 et avec la liste alphabétique des cachets ambulants avec leurs dates d'utilisation.



LA POSTE FERROVIAIRE DE 1871 À 1914

par **Pierre LUX** (résumé par *Jean-François Brun*)

(1998, 118 pages, format 22 x 27 cm, broché) (30 euros plus port)

Ce second volume relatif à la poste ferroviaire commence au début de la guerre de 1870-1871 qui met en évidence l'importance des transports postaux par voie ferroviaire.

La désorganisation du fait de l'invasion de la France, l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine ont des répercussions importantes sur le service. Après la guerre, la réfection des grands réseaux est entreprise. De nouvelles lignes d'intérêt local sont réalisées amenant la création de nombreux nouveaux services d'ambulants. Les bureaux de passe disparaissent, de nouveaux cachets apparaissent. Les relations avec l'étranger et les ambulants de mobilisation sont évoqués.

Comme pour l'ouvrage précédent, chaque réseau est étudié, plusieurs cartes mettent en évidence les lignes ouvertes avant 1870 et les créations nouvelles; leurs dates d'ouverture sont précisées. De la même façon que dans le premier volume, la liste alphabétique des timbres à date des bureaux ambulants est donnée, avec dates d'utilisation.

En annexe également quelques textes officiels de la période de la guerre 1870-1871 concernant le service des ambulants.



JOURNAUX 1849-1869 IMPRIMÉS ET PÉRIODIQUES 1849-1871

par **André MALEVERGNE** (résumé par *Jean-François Brun*)

(1994, 104 pages, format 22 x 27 cm, broché) (Tome2-3) (Était vendu 32 euros, épuisé)

Ces objets de correspondance sont fort mal connus des philatélistes. Il faut dire que les réglementations successives sont assez complexes.

Cet ouvrage, après une courte introduction, traite des imprimés non périodiques et des journaux et imprimés périodiques.

En effet, l'administration des postes a toujours traité la presse de manière différente. Il ne faut pas oublier les incidences fiscales qui eurent une grande importance, non seulement sur les tarifs et les marques postales mais aussi sur le développement de la presse au milieu du XIX^e siècle.

L'emploi des "timbres humides" de couleurs différentes, comme plus tard de timbres mobiles de même valeur faciale de couleurs différentes, en est un des aspects les plus spécifiques.

Les imprimés non périodiques font l'objet de deux chapitres :

- du 1^{er} août 1850 à la loi applicable le 1^{er} août 1856,
- le second traité de cette loi et des diverses modalités d'applications et de son évolution jusqu'en 1871.

Les journaux et périodiques font l'objet de deux chapitres également, le premier va du 1^{er} août 1850 au 1^{er} juin 1854. À cette date adviennent des changements importants.

Le chapitre 6 est consacré à l'emploi des timbres-poste tant pour les imprimés que pour les journaux. Enfin un chapitre est dévolu aux agences de distribution des imprimés.

En annexe, des extraits de l'ordonnance du 17 novembre 1844 et des circulaires provenant de Bulletins mensuels des postes.



LES CHIFFRES - TAXES CARRÉS (1859-1882)

par **Gilbert NOËL** (†), **Jack BLANC** et **Jean-Claude DELWAULLE** (résumé par Jean-Claude Delwaulle)

(1997, 132 pages, format 22 x 27 cm, broché, un fascicule de cotation est joint) (30 euros plus port)

Cet ouvrage traite des lettres portant un chiffre-taxe carré avant 1882. À partir du 1^{er} octobre 1882, les 30 centimes noir et 60 centimes bleu peuvent encore être utilisés ; ils sont traités par Jack Blanc dans son ouvrage sur les chiffres-taxe dentelés.

Les chiffres-taxe carrés sont essentiellement destinés à taxer les lettres locales non affranchies et il faut donc passer en revue les taxes locales du 1^{er} janvier 1859 au 30 septembre 1882. Sont ensuite examinés les timbres utilisés puis l'historique et les textes officiels ; suivent l'examen des timbres à date des bureaux sédentaires, des timbres à date des bureaux intra-muros de Paris, des bureaux français à l'étranger puis des timbres du service rural.

Les chiffres-taxe ont cependant été en usage (dans des cas tout à fait particuliers) pour des correspondances territoriales. Les chapitres suivants examinent avec précision ces différents cas : ambulants, gares, bureaux de passe, boîtes mobiles des courriers d'entreprise, courriers convoyeurs, poste maritime.

Il reste alors à examiner des cas très hétérogènes qui ne peuvent pas être classés dans les correspondances locales ou territoriales : bureaux militaires, piquages semi privés, chiffres-taxe utilisés comme timbre-poste, lettres insuffisamment affranchies, fraude postale, cartes postales taxées, télégrammes taxés, chiffres-taxe préoblitérés, surtaxes provisoires de septembre - octobre 1871.



LES CHIFFRES - TAXE AU TYPE DUVAL 1881-1900

par **Jack BLANC** (résumé par Jean-François Brun)

(1996, 104 pages, format 22 x 27 cm, broché, un fascicule de cotation est joint) (35 euros plus port)

Les chiffres-taxe de cette période n'avaient, pour ainsi dire, pas été étudiés avant la parution de cet ouvrage.

Il existe bien sûr, ça et là, des articles qui mettaient en évidence telle ou telle particularité de leurs emplois. En fait, l'apparition du type Duval coïncide avec l'impression des chiffres-taxe par l'Administration des Postes. Mais, c'est véritablement à partir d'octobre 1882, avec la réforme de la taxation, que cette histoire débute.

Ce livre suit l'ordre chronologique des tarifs postaux et des émissions des chiffres-taxe. Il explique les successions des émissions : les changements de couleurs, volontaires, les suppressions et les créations en fonction des besoins. Les arcanes des modalités de calculs des taxes sont expliqués. Puis l'auteur aborde systématiquement les divers aspects de cette étude provenances, réexpéditions, emploi de chaque valeur, oblitérations.

Trois chapitres terminent ce livre : les marques annexes, les timbres-poste utilisés comme chiffres-taxe, les fraudes et contraventions.



LES BUREAUX DE QUARTIER DE PARIS (1852-1863)

– Période des Losanges –

par **Jean-Claude DELWAULLE** (résumé par l'auteur)

(1993, 144 pages, format 22 x 27 cm, broché) (**Tome2-2**) (25 euros plus port)

Cet ouvrage traite des oblitérations dans les bureaux de quartier de Paris pendant la période des losanges de janvier 1852 au 5 septembre 1863, date d'apparition de l'étoile (les rares utilisations du losange après cette date sont traitées avec les étoiles).

Durant cette période, il faut absolument étudier les bureaux en les scindant en :

- bureaux principaux : A à K,
- bureaux secondaires : L, M, N et bureaux supplémentaires, tous rattachés à un bureau principal.

Les timbres oblitérants des bureaux de quartier sont le losange romaine, le losange bâton, le losange évidé, l'étoile muette. D'autres oblitérations ont été rencontrées mais ce sont des oblitérations du Bureau central.

La majorité des timbres à date utilisés sont le petit timbre à date, le timbre à date avec mention de la distribution dans le libellé, le timbre à date avec levée. Pour ces deux derniers types de timbre à date, ils existent avec ou sans mention de la taxe incluse dans le libellé.



LES BUREAUX DE QUARTIER DE PARIS (1863-1876)

– Période de l'Étoile –

par **Jean-Claude DELWAULLE** (résumé par l'auteur)

(1999, 144 pages, format 22 x 27 cm, broché) (**40 euros** plus port)

Cet ouvrage, traite des oblitérations par les bureaux de quartier de Paris pendant la période de l'étoile, du 5 septembre 1863 jusqu'au 28 mars 1876, jour au cours duquel le timbre à date devint oblitérant. Les utilisations ultérieures ne sont pas étudiées (jour de l'an).

Cette étude tente de montrer que la collection de la période de l'étoile est plus diverse que la succession des étoiles 1 à 40 associées avec les divers timbres à date avec adresses de ces bureaux (timbre à date type 1530) et les variétés d'étoiles. Une telle étude ne doit pas être occultée mais on préférera toujours des pièces présentant d'autres caractéristiques intéressantes (lettres pour l'étranger, lettres lourdes, lettres chargées, lettres insuffisamment affranchies et taxées).

En particulier, y sont étudiés :

- l'utilisation des timbres à date type 1521 ou 1529,
- l'étoile évidée et l'étoile pleine,
- le petit timbre à date,
- les levées exceptionnelles,
- les lettres avec descriptif collecteur des chargements,
- les timbres à date avec mention de la taxe.

D'autres cas particuliers sont passés en revue : utilisation du timbre à date 1375-8, utilisation du timbre à date avec mention de port payé, oblitération étoile seule (jour de l'an), rouleau de gros points du bureau 4, utilisation de timbres à date du Bureau central durant la Commune ainsi que quelques marques annexes.

L'ouvrage se termine par l'étude des :

- bureaux annexes des gares,
- bureaux de transit des gares,
- convoyeurs stations.



LES BUREAUX SPÉCIAUX DU SECOND EMPIRE

par **Jean SÉNÉCHAL** (résumé par l'auteur)

(1995, 168 pages, format 22 x 27 cm, broché) (**Tome2-4**) (40 euros plus port)

Vous aimez l'histoire postale, vous devez aimer aussi l'histoire de notre pays !

Dans cet ouvrage sont réunies des informations d'une partie intéressante de notre histoire, la période du Second Empire, période qui a vu la transformation de la France, tant en architecture et en urbanisme qu'au point de vue social et industriel.

C'est une étude très complète qui traite, au niveau postal, des oblitérations et des griffes administratives, et en premier lieu des manifestations importantes que furent les expositions universelles.

Puis la vie politique et administrative au plus haut niveau est évoquée par l'étude des bureaux spéciaux créés temporairement et spécialement pour l'Empereur Napoléon III et les personnes de la Cour. Sont mentionnées les très belles oblitérations de ces bureaux, et les griffes des Altesses Impériales qui pouvaient bénéficier de ces services postaux.

Les bureaux militaires impériaux ne sont pas oubliés. Nous pouvons faire connaissance avec ceux du Camp de Châlons (en Champagne, sur Marne à l'époque) et de la Campagne d'Italie de 1859.

En fin d'ouvrage, dans les annexes, des documents postaux viennent appuyer les thèmes étudiés.

De nombreuses illustrations en noir et en couleurs, dont beaucoup sont inédites, apportent une note colorée et instructive.



LES RÉEXPÉDITIONS dans le régime intérieur des origines à 1878

par **Michèle CHAUVET** (résumé par Robert Abensur)

(2003, 90 pages, format A4, broché) (20 euros plus port)

Un sujet passionnant : la réglementation des réexpéditions des correspondances des origines à l'unification des tarifs de 1878.

Toutes les procédures liées aux changements de résidence, fausses directions et vices d'adresse sont expliquées et commentées, au besoin par des schémas. De multiples exemples de lettres viennent éclairer l'analyse exhaustive des textes administratifs.

D'abord, cas particuliers parmi les motifs d'envoi aux centres des déboursés, les réexpéditions sont devenues directes. C'est tout un pan de l'histoire du fonctionnement de la poste qui est écrit sur ces lettres réexpédiées. Vous saurez décrypter les modifications de taxe, les nombreux timbrages et annotations que portent ces lettres. Bien des surprises vous attendent à la lecture de cet ouvrage !



PREMIER SERVICE POSTAL DU PACIFIQUE SUD, CONSULAT DE FRANCE À PANAMA (1843-1848)

par **Louis-Eugène LANGLAIS** (résumé par l'auteur)
(12/2006, 148 pages, format A4, broché) (35 euros plus port)

C'est vers 1820 que de nombreux pays, et surtout le Royaume Uni, les États-Unis d'Amérique et la France, engagent et développent des relations avec l'Amérique centrale et du Sud. Les britanniques mettent en place, au début des années 1840, des lignes maritimes régulières vers les Antilles et le continent. Dès 1842, deux vapeurs britanniques assurent les premières liaisons entre le Chili et le Pérou.

La France, qui souhaite améliorer ses relations avec les pays du Pacifique sud, installe, fin 1843, un premier service postal géré par son consulat à Panama en application d'une ordonnance du Roi Louis-Philippe. Elle va, de plus, subventionner un service maritime de bateaux à voiles dès février 1844, assurant ainsi le « chaînon manquant » entre Le Callao (au Pérou) et Panama. Ce service prend fin vers le milieu de l'année 1845.

En avril 1846, les britanniques ont réussi à mettre en place une ligne de vapeurs entre Valparaiso et Panama. Il restait à régler la question de la traversée de l'isthme assurée jusqu'alors par les postes grenadines. Après avoir conclu en 1847 une convention de poste avec la Nouvelle-Grenade, l'office britannique va assurer la totalité du trajet à partir de mars 1848. Dès lors, la France ne jouera plus aucun rôle postal dans cette région du monde. Il faudra attendre plusieurs années pour voir réapparaître un éphémère service postal maritime français.

Cet ouvrage retrace, à partir de sources d'archives inédites, l'histoire de la création et de l'organisation du premier service postal français en Amérique. Les différents tarifs et accords postaux, le matériel postal utilisé, les tables de marche des paquebots, des tableaux des correspondances connues à ce jour complètent cette étude illustrée de nombreuses lettres, cartes et documents d'archives.

Un additif est disponible sur le site Internet de l'Académie.

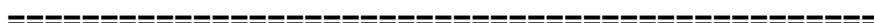


POSTE MARITIME FRANÇAISE. CONSULAT DE FRANCE À PANAMA (1848-1881). DEUXIÈME SERVICE POSTAL DU PACIFIQUE SUD (1872-1874)

par **Louis-Eugène LANGLAIS** (résumé par Robert Abensur)
(06/2008, 211 pages en couleurs, format A4, broché) (45 euros plus port)

Cet ouvrage fait suite à celui publié en 2006 sur la période 1843 -1848. Il apporte de nouvelles informations sur l'histoire postale et le rôle du consulat de France à Panama. Il évoque aussi celui des autres consulats français des pays de la côte occidentale de l'Amérique méridionale. Un chapitre, comportant des informations inédites, est réservé à la deuxième ligne maritime française du Pacifique sud, qui a relié Valparaiso à Panama entre mars 1872 et mars 1874, assurant la correspondance avec la ligne maritime française de Saint-Nazaire à Colon, coté Atlantique. Il comporte de nombreuses informations utiles à la compréhension du fonctionnement du courrier en provenance ou à destination de la France (ou des autres pays européens et des États-Unis d'Amérique), transitant plus que jamais par Panama, point de passage stratégique des correspondances dans cette région du monde. La 1^{ère} partie évoque le rôle majeur joué par les postes britanniques sur le Pacifique sud et l'Atlantique pour le traitement des correspondances françaises. Puis, la France met en place, en 1865, un 1^{er} service maritime aboutissant à Colon avec la volonté de le poursuivre sur le Pacifique sud. Mais ce service français sur le Pacifique se trouve confronté à la concurrence britannique puis à celle de la Confédération de l'Allemagne du Nord. L'ouvrage décrit les nombreux efforts entrepris par la France pour concrétiser des accords postaux avec la Colombie, le Pérou et le Chili. Les échanges de correspondance entre la France et sa station navale du Pacifique sont également abordés ainsi que les différents tarifs postaux des correspondances au départ de l'agence des postes à terre de Colon et de celle de l'agence de Guayaquil, port de l'Équateur sur le Pacifique.

Un rectificatif est disponible sur le site Internet de l'Académie.



CENT ANS DE COUPONS-RÉPONSE EN FRANCE (1907-2007)

– Histoire, réglementation, catalogue –

par **André HURTRÉ** (résumé par l'auteur)

(06/2007, 270 pages, format A4, broché, un fascicule de cotes est joint) (40 euros plus port)

Cet ouvrage traite de tous les coupons-réponse portant une légende "France", qu'ils aient été utilisés tels quels ou avec surcharge en France métropolitaine ou ailleurs, et des quelques coupons étrangers qui ont été vendus en France (principalement lors d'occupations). On y trouve successivement :

- un historique mondial des coupons-réponse et de leur création ;
- deux doubles chapitres, l'un consacré aux coupons-réponse internationaux et l'autre aux coupons-réponse de ce que nous avons regroupé sous le terme "régimes français" (franco-coloniaux, de l'Union française, de la Communauté française et du régime "E") :
- la première partie de chacun de ces deux chapitres donne des informations générales : impression, livraison, évolution des types, etc. ;
- la seconde partie est consacrée à une étude parallèle de la réglementation (commentée) et des émissions de coupons-réponse en France. On y trouve la plupart des textes officiels publiés en France – des origines à fin 2006 – sur la réglementation des coupons-réponse (tant internationaux que des "régimes français") et ceux publiés par l'Union postale universelle (UPU) pendant la même période ;
- une étude et une nomenclature concernant les coupons-réponse "spéciaux" (spécimens, essais, etc.) ;
- une étude et une nomenclature relative à l'utilisation, à certaines périodes, de coupons-réponse de France hors du territoire métropolitain, qu'ils soient surchargés ou non ;
- une nomenclature des coupons-réponse "non français" utilisés en France métropolitaine.

Errata et mises à jour sont disponibles sur le site Internet de l'Académie.



CATALOGUE MONDIAL DES COUPONS-RÉPONSE

Tome 1 – Histoire, types, généralités, pays de "A" à "H" –

par **André HURTRÉ** (résumé par l'auteur)

(05/2010, 652 pages, format A4, broché, 900 illustrations, 60 tableaux explicatifs. Un indice de rareté est attribué à chaque coupon décrit) (55 euros plus port)

Moyen de prépayer une réponse postale auprès d'un correspondant étranger, le coupon-réponse est à la fois une des valeurs postales les plus pures, et une des plus méconnues.

Il existe des listes et des catalogues traitant des émissions de certains pays ou groupes de pays, mais il n'a jusqu'alors jamais été publié d'ouvrage consacré aux coupons-réponse dans leur ensemble.

Cet ouvrage (qui sera suivi d'un second) traite de tous les coupons émis dans le monde depuis l'origine (1907) jusqu'à nos jours, qu'il s'agisse des coupons-réponse internationaux (sous le contrôle de l'UPU) ou de ceux des régimes particuliers utilisés entre certains pays (la France et ses "colonies", la Grande-Bretagne et ses "colonies", l'Espagne et ses "colonies", le Japon et la Mandchourie puis les îles Ryukyu, l'Union postale américano-espagnole, l'Union postale arabe et la CAPTEAO).

Pour chaque régime, le premier tome :

- donne un historique (création, évolution, réglementation),
- décrit tous les types successifs (impression, caractéristiques, livraisons), aide à une identification rapide
- y compris des valeurs et des légendes en caractères non latins –,
- dresse une nomenclature de tous les coupons émis pour chaque pays de "Açores" à "Hongrie" (ordre alphabétique français, langue officielle de l'UPU) classés chronologiquement en suivant les tarifs.

Bien qu'écrit en français, cet ouvrage – de par la reproduction des légendes et des surcharges – se veut facilement utilisable par un non-francophone qui sera, en plus, aidé par de nombreux tableaux et par un lexique (français / allemand / anglais / espagnol / italien).

Obwohl französisch geschrieben, ist der Katalog durch die vielen Abbildungen auch von Inschriften und Aufdrucken auch für Nichtfranzosen verständlich und verwendbar. Nützlich sind auch die zahlreichen Übersichtstabellen und das fünfsprachige Wörterverzeichnis (französisch / deutsch / englisch / italienisch / spanisch).

While written in French, this work, thanks to the reproduction of inscriptions and overprints, can be used easily by non-French speakers, who will also be helped by numerous illustrations and by a lexicon (French / English / German / Italian / Spanish).

Errata et mises à jour sont disponibles sur le site Internet de l'Académie.



DICTIONNAIRE PHILATÉLIQUE ET POSTAL

Ouvrage collectif (texte repris de la préface et de l'annonce de lancement)

(1999, 232 pages, format 18 x 25 cm, relié) (50 euros plus port)

**– 950 mots définis et expliqués, 300 illustrations en couleurs –
(reliure simili cuir)**

Dans tous les domaines d'activité une terminologie précise et claire est nécessaire. En philatélie il n'existait rien d'exhaustif.

Ce "Dictionnaire philatélique et postal" a été rédigé à partir de textes officiels tirés des instructions générales de la poste, des bulletins mensuels, des circulaires et manuels professionnels.

Les termes purement philatéliques ont été également définis. À chaque fois que cela a été nécessaire des explications et une illustration viennent compléter les définitions.

Les collectionneurs disposent ainsi d'un outil pour décrire les timbres et lettres qu'ils mettent dans leur collection, ou qu'ils exposent. Les professionnels peuvent établir des descriptions exactes des pièces qu'ils offrent.

Depuis de nombreuses années le besoin d'un ouvrage de référence propre à notre activité – la philatélie – se faisait sentir.

Dès sa fondation, l'Académie de philatélie avait inscrit dans ses objectifs la rédaction d'un dictionnaire.

Ce travail a pris plus de deux ans. Il a fallu, tout d'abord, établir la liste des termes que les philatélistes rencontrent dans les ouvrages, les articles, les catalogues de ventes, et qui ne font pas partie du vocabulaire quotidien. Il n'était pas question, bien sûr, de remplacer les dictionnaires usuels.

Le choix des mots, discutable comme tous les choix, résulte de longs échanges. Les mots retenus ont ensuite été répartis entre des spécialistes, chaque mot devant faire l'objet d'une définition aisément compréhensible par tous les philatélistes, quel que soit leur niveau. Les définitions ont été cherchées aux meilleures sources : textes officiels, instructions générales, bulletins mensuels, guide officiel, etc. Puis il a fallu s'assurer que la signification de certains termes n'avait pas changé au cours des ans ; l'administration des postes a évolué, certains de ses services ont été profondément modifiés et le vocabulaire a parfois suivi ces variations. Il a fallu également définir certains termes propres aux philatélistes et qui n'existent pas dans le vocabulaire officiel, ou pour lesquels la poste emploie une autre terminologie. Des explications détaillées, des exemples ou une illustration complètent la définition établie, chaque fois que cela a été nécessaire.

Toutes les définitions ont été centralisées et enregistrées. Ensuite une petite équipe a revu chaque mot, complétant, précisant, rectifiant parfois les textes. Enfin une harmonisation du style, la réécriture de certaines définitions, la vérification de la cohérence et des renvois ont été indispensables. À ce travail ingrat s'est ajouté celui de la frappe, de la collecte des illustrations et de leur reproduction.

C'est donc grâce au labeur de quelques philatélistes, à leur ténacité, leur exigence, que ce dictionnaire a vu le jour, au moment du cent cinquantième anniversaire du premier timbre français.

Nous espérons que les collectionneurs trouveront dans cet ouvrage la réponse à certaines de leurs questions, et des éclaircissements sur des points précis qu'ils méconnaissent.



**- Résumé des ouvrages publiés par l'Académie de philatélie -
© Académie de philatélie 2002 - 2010 ©**

v.8-06/2010